

BILAN REGROUPEMENT ECOLE DE HANDBALL 01/10/2017

CLUBS ORGANISATEUR:

HBF ST DENIS/JOINVILLE/COM, FC PORT ET PORT HBC, ST PIERRE HBC,
CASE CRESSONNIERE et JSB

Bilan Masculin				
CLUBS	Nombres d'équipe		Nombres d'enfants par équipe	
	-8 ans	-10 ans	-8 ans	-10 ans
AS Château Morange	2	2	6/5	6/7
ASC ST Gilles les Hauts	ABSENT			
ASCES	0	2	0	8/7
ASHB Tamponnais	1	2	7	7/7
ASL PST Leu	1	1	6	7
HBCBN	2	1	6/6	7
COM Montagne	1	2	9	8/7
Case Cressonnière	2	2	7/8	11/9
HBF Chaudron	0	1	0	7
HBC Cambuston	1	1	6	7
HBC Possession	1	1	6	8
HBC Rivierois	0	0	0	0
HBC ST Joseph	0	2	0	6/5
HBCED	1	1	8	9
HBJ ST Rose	0	0	0	0
Joinville	0	1	0	6
JS Panonnaise	1	1	7	12
JS Saline	0	1	0	9
JSB	1	2	9	8/9
Lasours	1	1	6	9
Port HBC	1	2	9	8/9
SC ST Marie	1	1	6	7
ST Pierre HBC	0	1	0	7

Bilan Féminin

CLUBS	Nombres d'équipe		Nombres d'enfants par équipe	
	-8 ans	-10 ans	-8 ans	-10 ans
ASC ST Gilles les Hauts	ABSENT			
ASCES	1	0	10	0
ASL PST Leu	0	1	0	7
ASMJC ST Louis	1	2	7	7/7
HBCBN	0	1	0	7
Case Cressonnière	1	2	6	6/7
COM Montagne	1	1	6	9
FC Port	1	2	7	7/6
HBC Cambuston	0	1	0	7
HBC Possession	1	1	4	5
HBC Rivierois	0	1	0	10
HBC ST Joseph	1	2	7	7/7
HBCED	1	0	7	0
HBF Chaudron	1	0	8	0
HBF St Denis	1	2	6	6/7
HBJ ST Rose	0	1	0	8
JS Panonnaise	0	0	0	0
JS Saline	0	1	0	9
JSB	2	1	6/7	9
St Marie HCF	ABSENT			
ST Pierre HBC	1	1	6	9
Tamponnaise HBF	1	1	6	5

RAPPEL sur le règlement:

Tous clubs de D1, D2 doivent présenter une équipe de -10 ans et -8ans et doivent être présent à 6 tournois avant le 11 Avril 2018.

Une équipe est comptabilisée si elle se présente avec **7 joueurs chez les moins de 10 ans et 6 joueurs sur les moins de 8 ans** sur la feuille de match et présents pendant TOUTE la journée.

En cas de présence de l'équipe avec moins de 7 joueurs, elle participera au tournoi **mais ne sera pas comptabilisée dans le quota des 6 tournois obligatoires.**

Selon l'article 1 du règlement particulier des EHB, **la mixité est autorisée:**

Chez les garçons, **2 filles autorisées par équipe**

Chez les filles, **1 garçon autorisé par équipe**

Observations:

Les clubs suivants étaient présents mais ne seront pas comptabilisés dans le quota des 6 tournois obligatoires

FEMININ

ASCES (-10)

ASL PST Leu (-8)

HBCBN (-8)

HBC Cambuston (-8)

HBC Possession (-8 et -10)

HBC Rivierois (-8)

HBF Chaudron (-10)

JS Panonnaise (-8 et -10)

JS Saline (-8)

Tamponnaise HBF (-10)

Masculin

ASCES (-8ans)

HBC ST Joseph (-8ans)

Joinville (-8 et -10)

JS Saline (-8)

St Pierre HBC (-8)

HBC Rivierois (-8 et -10)

Les clubs suivants étaient absents: ASC ST Gilles les Hauts, STE MARIE HCF

Les équipes supplémentaire suivantes ne seront pas comptabilisés car il n'ont pas respectés le nombre d'enfant obligatoire par équipe (voir règlement).

AS Château Morange (-8 et -10)

HBC ST Joseph (-10 M)

Case Cressonnière (-10 F)

FC Port (-10)

HBF ST Denis (-10)

Remarques: Les -10 ans filles de l'Asl PST Leu seront comptabilisé pour le premier regroupement et les -8 ans filles de St Pierre HBC le seront également après vérification des feuilles de matchs



